

Département de la Haute-Saône

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE

DOCUMENT ARRET

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de LE VAL DE GOUHENANS

Document graphique
Ensemble de la commune au 1 / 5 000 ème

Pièce n° 4.2.10

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

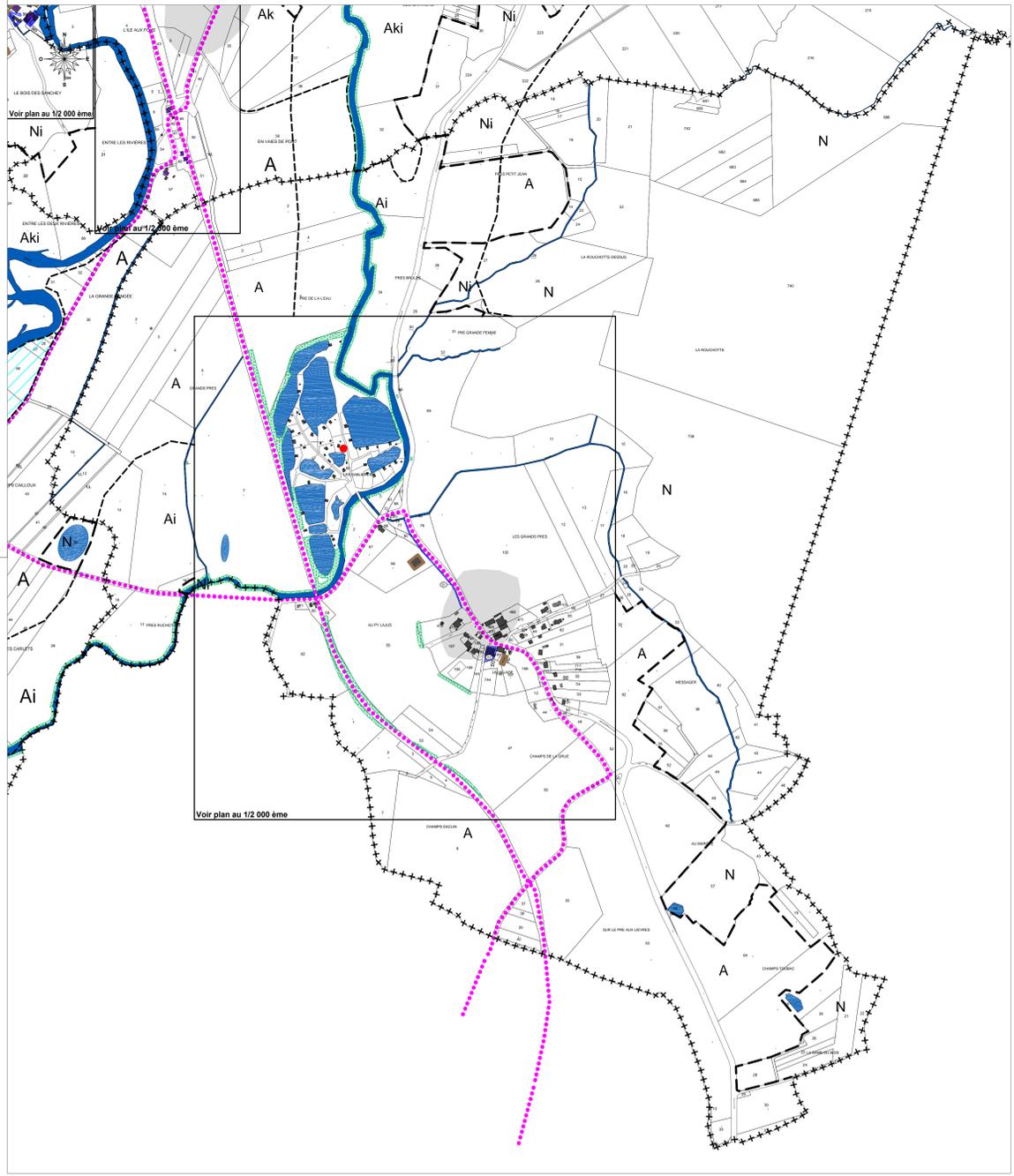
Adopté par délibération du Conseil Communautaire : 29.05.2017
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : Parc des Jumeaux - 70300 VESOUX
Tél : 03 83 24 47 17 - Fax : 03 83 24 47 18
www.admdev.com
Agence de Services
Tél : 03 81 81 81 21 - info@admdev.com

0 m 100 m 200 m

0 m 100 m 200 m

© Origine (cadastre 2012) - © Origine (IGN) (IGN) - © Origine (IGN) (IGN) - 2012
Plan cadastre actualisé au 01/01/2012



Légende

— Limite de zones. - - - - Limite de secteurs. + + + + + Limite de communes.

- ZONES AGRICOLES**
- A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- Ai Secteur de la zone A soumis à des risques d'inondations liés au PPRI de l'Ognon ou à l'Atlas du Rahin.
- Ak Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques).
- Aki Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques) et soumis à des risques d'inondations liés au PPRI de l'Ognon ou à l'Atlas du Rahin.

- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
- N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.
- Ni Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondations liés au PPRI de l'Ognon ou à l'Atlas du Rahin.

- ● ● ● Liaisons douces (piétonnes ou cyclables) à conserver ou à valoriser.
- Exploitations agricoles.
- Emplacements réservés et numéro d'opération.

Secteurs concernés par des risques et nuisances

■ Secteur soumis à des risques de mouvement de terrain (aléa faible).

● Indices localisés (effondrement, doline, gouffre, source...).

Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et éléments de paysage à protéger.

- LISTE DES EMLACEMENTS RESERVES**
- Cours d'eau, plans d'eau.
- Bois, haie, bosquet, verger, ripisylve.

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
10.1	Création d'un chemin piéton	Commune	850 m²
10.2	Aménagement de parking et cœur de village	Commune	1065 m²